

Les immigrés au Brésil ont eux aussi droit à un **travail décent**



Donc, attention!

Si vous rencontrez l'un des problèmes suivants:

- Vous travaillez 12, 14 ou même 16 heures par jour, sans repos régulier.
- Vous avez une dette envers votre employeur à cause de la nourriture, du logement ou des outils de travail.
- Le patron vous empêche de quitter le lieu de travail quand vous le souhaitez.
- Vous subissez des menaces de déportation.
- Vous avez vos documents ou votre salaire retenus par le patron.

N'acceptez pas cette condition! Cela peut être une situation de **travail forcé!**

Comment demander de l'aide ou dénoncer le **travail forcé**?



- **Ministère de l'Économie**

ipe.sit.trabalho.gov.br

- **Ministère Public du Travail**

Baixe o aplicativo MPT Pardal ou acesse bit.ly/denuncia-trabalhoescravo



- **Bureau du Défenseur Public Fédéral**

dpu.def.br/contatos-dpu

- Composez le 100 ou téléchargez l'application **Direitos Humanos BR**

Soyez prévenu!
#RestezChezVous